

Experts tués en RDC, l'enquête qui dérange l'ONU

« CONGO FILES » 212 « Le Monde » et plusieurs médias révèlent les tergiversations des Nations unies face à Kinshasa

Le monde n'est pas vraiment beau. Et parmi des jeunes hommes et des jeunes femmes qui veulent le rendre meilleur, certains perdent la vie. Vous n'êtes pas les seuls dans ce cas. Cette vision du monde sans états d'âme est celle de Gregory B. Starr. Le chef du comité d'enquête des Nations unies s'est rendu dans la ville suédoise de Kalmar en cette fin juillet 2017 pour rencontrer Maria et Elizabeth Morseby. La mère et la sœur de la Suédo-Chilienne Zaida Catalan, experte des Nations unies tuée quatre mois plus tôt avec son collègue américain Michael Sharp dans la province tourmentée du Kasai-Central, au cœur de la République démocratique du Congo (RDC), espèrent sans trop y croire le convaincre d'exiger une enquête indépendante.

L'homme s'exprime d'une voix froide avec l'aplomb d'un vieux diplomate. Le corps de Zaida Catalan a été retrouvé. Pas sa tête, coupée. « Je crois sincèrement qu'ils n'avaient pas l'entraînement approprié et qu'ils ne comprenaient pas les risques qu'ils prenaient », lâche-t-il.

Insensible, M. Starr disserte sur « la brutalité qui continue de sévir en Afrique », partage ses analyses géopolitiques et sa vision de l'ONU. Il ne se soucie guère de la fragilité des femmes qui lui font face et qui l'écoutent docilement tout en l'enregistrant, à son insu. Un document sonore auquel nous avons eu accès. « Nous mettions déjà en cause son objectivité, confie aujourd'hui Elizabeth Morseby. Pour nous, il était évident que M. Starr avait une stratégie. »

Chez les Morseby, Gregory B. Starr vient livrer sa vérité. Il rentre de RDC où il a été dépêché dix jours par le secrétaire général des Nations unies, début juin, pour établir les faits sur l'assassinat des deux experts. Le comité d'enquête rendra son rapport confidentiel, le 2 août, soit quelques jours après sa discrète visite à la famille de Zaida Catalan.

Quand les Nations unies avaient annoncé la création de ce comité, l'organisation promettait qu'il irait jusqu'au bout pour chercher les coupables de ce crime unique dans son histoire. Toutefois, dans une lettre du 15 août 2017 adressée au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, revoit les objectifs à la baisse. Ce comité est réduit à faire des recommandations pour éviter que l'« incident » ne se reproduise.

Les Morseby, qui se sont improvisées espionnes, avaient peut-être une bonne intuition. Le rapport de M. Starr reprend à son compte la piste d'un assassinat

perpétré par les miliciens Kamuina Nsapu, des groupes politico-mystiques constitués après la mort de leur chef, un leader traditionnel tué en août 2016 par les forces de sécurité congolaises.

« Le groupe de miliciens a tué M. Sharp et M^{me} Catalan »,

CE QU'IL FAUT SAVOIR

« Congo Files ». Le Monde, RFI, Foreign Policy, Süddeutsche Zeitung et la télévision publique suédoise SVT ont eu accès à des milliers de pages de documents confidentiels des Nations unies. Ces « Congo Files » plongent dans les entrailles du système onusien. Bouleversée par la mort de ses deux experts, l'organisation internationale s'est retrouvée tiraillée par les divisions entre les partisans d'un compromis politique avec Kinshasa au détriment de la vérité et les tenants d'une enquête indépendante.

Aux familles éplorées, le chef du comité d'enquête de l'ONU dit refuser de froisser Kinshasa

peut-on lire. Les autres conjectures sont écartées. Puis, ce sont les deux défunts experts qui se retrouvent sur la sellette, accusés de ne pas avoir tenu informée la mission de l'ONU en RDC (Monusco) de leur déplacement.

Depuis 2003, l'ONU a décrété un embargo sur les armes au Congo et nomme chaque année des experts indépendants chargés d'enquêter sur les exactions, leurs auteurs et les Etats qui les soutiennent. Pour les familles des victimes comme pour plusieurs cadres de la Monusco, ces conclusions ont des airs d'« insultes posthumes destinées à cacher la vérité ».

« Procédure bureaucratique »

« On avait entendu dire que la police de l'ONU [Unpol] enquêtait et nous avons essayé de poser à M. Starr des questions là-dessus », s'empare encore Elizabeth Morseby, la jeune sœur de Zaida Catalan. L'ancien diplomate américain ne leur dit rien de ces investigations, pourtant minutieuses, et dénigre les membres d'Unpol : « La plupart d'entre eux sont originaires

de pays africains. Ce ne sont pas des enquêteurs criminels bien formés. »

Pourtant, en ce mois d'août 2017, à Kananga, la capitale du Kasai-Central, les limiers onusiens accumulent les éléments troublants. Malgré toutes les entraves de la justice militaire congolaise, ils ont réussi à obtenir des centaines de pages de « fadettes » des principaux protagonistes du drame.

Les policiers de l'ONU ont obtenu le relevé des appels et des SMS d'un colonel de l'armée congolaise, Jean de Dieu Mambweni, soupçonné d'avoir servi « d'intermédiaire entre les deux experts et leur interprète, Betu Tshintela » par les enquêteurs d'Unpol, qui en font état dans une note du 12 juin 2017. Et de souligner que ce colonel a été affecté, trois jours plus tôt, à Mbuji Mayi, la grande ville diamantifère à 180 km plus à l'est.

Une manière d'éloigner ce militaire, dont l'audition a été réclamée des mois durant ? Il sera toutefois entendu devant le tribunal militaire de Kananga, le 18 octobre 2018, et niera avoir joué un quelconque rôle dans ces assassinats. Interrogé sur ses contacts téléphoniques avec l'un des assassins présumés, il répond : « Ce n'est pas vrai ! J'étais sur la route et je n'avais pas de réseau. Et, à mon retour, je n'avais plus de batterie. »

Pourtant, selon les fadettes, les téléphones du colonel n'étaient pas éteints le jour du meurtre. On compte 45 télécommunications. Au moment où les experts sont assassinés, son appareil se connecte même à l'une des antennes-relais les plus proches de la scène du crime. Le colonel Mambweni est en contact, le jour de l'arrivée des experts, le 8 mars 2017, à Kananga, avec celui qui ne sera pendant des mois qu'un témoin vedette du procès. C'est Jean-Bosco Mukanda, enseignant à Bunkonde et ex-chef de milice à la solde de l'armée congolaise. Le même jour, ce dernier s'entretient aussi avec Vincent Manga, qu'il va pourtant désigner lors du procès comme l'un des chefs Kamuina Nsapu commanditaires de l'assassinat.

La cartographie des réseaux humains que permettent d'établir les fadettes est parsemée d'agents de renseignements, de militaires et d'informateurs des services congolais. Autant d'indices et de pistes qui seront ignorés par le siège des Nations unies. « L'opinion du comité est que les informations qui circulent sur l'implication de différents individus et organisations gouvernementales ne donnent pas la preuve d'une intention ou d'un motif clair de la part de ces individus », peut-on lire dans le rapport du comité d'enquête.

Aux familles éplorées, Gregory B. Starr ne cache pas qu'il se refuse à froisser Kinshasa. « Nous ne voulons pas que le rapport soit trop dur [à l'égard des autorités congolaises] pour ne pas qu'elles rompent la coopération », se justifie-t-il auprès des parents de Michael Sharp.

Officiellement, le patron du comité d'enquête de l'ONU a transmis toutes les informations aux autorités américaines et suédoises. Le 17 août 2017, quand les conclusions du rapport de Gregory B. Starr fuient dans la presse, l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Nikki Haley, critique une « procédure bureaucratique » et exige « une enquête approfondie ». Ce dernier se refuse à en prendre la responsabilité seul.

Et le grand jeu des puissances siégeant à l'ONU s'occupera du reste.

« L'Egypte [alors à la tête du Conseil de sécurité] était opposée à toute enquête indépendante (...). Et je n'ai jamais eu l'impression que les Etats-Unis étaient partisans de cette option », confie aujourd'hui le diplomate américain Jeffrey D. Feltman, alors sous-secrétaire général des Nations unies en charge des affaires politiques. Le dossier du meurtre des deux experts est d'ailleurs discuté en toute discrétion, à New York, lors d'un déjeuner à la résidence de l'ambassadeur d'Egypte, sur Park Avenue.

Autour de la table, il y avait M. Guterres et des représentants d'Etats siégeant au Conseil de sécurité, se souvient M. Feltman. Le Russe et le Chinois se montrent hostiles à une enquête indépendante. Le chef de la diplomatie congolaise met en garde contre toute atteinte à la souveraineté du pays. A la résidence égyptienne, « nul n'insiste vraiment », selon M. Feltman. Le sort d'une enquête indépendante semble s'être scellé lors de cette rencontre.

M. Guterres repart avec l'aval des membres du Conseil de sécurité pour mettre en place le « mécanisme de suivi » recommandé par son comité d'enquête. Il s'agit d'une équipe d'experts de l'ONU chargée d'appuyer la justice militaire congolaise. Même si celle-ci est vilipendée depuis des mois par les enquêteurs de la Monusco.

« Nous ne protégeons personne »

Au sein du système onusien, ce qui apparaît de plus en plus comme des manœuvres de Gregory B. Starr et d'Antonio Guterres divise. Il y a d'un côté les partisans d'un statu quo évitant toute confrontation avec Kinshasa. De l'autre, des cadres et des anciens collègues de Michael Sharp et Zaida Catalan, qui militent pour une enquête intransigeante. « M. Starr visait juste à trouver un

moyen d'exonérer les Nations

La cartographie établie par les fadettes est parsemée d'agents de renseignements, de militaires et d'informateurs

unies de toute responsabilité», confie l'un d'entre eux.

Contacté, Gregory B. Starr se défend : « Je maintiens ce qu'on a dit dans le rapport. Nous ne protégeons personne. Nous nous sommes efforcés d'aider les familles à traverser cette épreuve. » A New York, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU précise : « Les autorités congolaises ont la responsabilité première de mener une enquête crédible et exhaustive et de juger les responsables présumés. »

Le 7 septembre 2017, l'envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs africains, Saïd Djinnit, envoie un télégramme à son patron, Jeffrey D. Feltman. Il lui raconte son voyage quelques jours plus tôt à Kinshasa. « Le ministre de la justice a accepté de trouver les moyens (...) de repousser les conclusions du procès », écrit le diplomate algérien.

Le procès de Kananga est suspendu. Dans le cadre du « mécanisme de suivi », la grosse machine onusienne mettra des semaines avant de finalement nommer le procureur canadien Robert Petit pour le diriger. Ce vieux routier de la justice internationale tente de

convaincre l'auditorat militaire de réorienter l'enquête judiciaire. Il s'efforce de faire admettre dans le dossier des preuves parfois compromettantes pour Kinshasa.

L'annonce de son arrivée à Kinshasa en novembre 2017 provoque de surprenantes manœuvres. Après les enquêteurs du Centre conjoint d'analyse, Unpol – la police onusienne – et le chef de la Monusco, c'est désormais le procureur canadien qui constate des entraves de la part des autorités congolaises.

A Kinshasa, la justice militaire vient d'interpeller et d'incarcérer au secret José Tshibuabua et Thomas Nkashama, les deux intriguants proches des services de renseignements qui avaient menti aux experts la veille de leur assassinat. La note du 19 janvier ne mentionne que José Tshibuabua, « témoin et potentiel suspect, employé des services de sécurité ». L'auditeur militaire confie à M. Petit qu'il avait émis un mandat d'arrêt contre lui en mai 2017. « Néanmoins, pour des raisons inconnues, l'arrestation n'a pas eu lieu avant novembre 2017 », précise cette note.

L'ancien chef de milice mué en informateur et manipulateur de l'enquête Jean-Bosco Mukanda est lui aussi mentionné. « Un témoin-clé dont la connaissance des meur-

La vérité reste « une priorité des Nations unies », assure Robert Petit, qui dirige le mécanisme de suivi

tres et les liens avec les Forces armées congolaises ont soulevé des questions a été temporairement déplacé de Kananga à Kinshasa immédiatement avant l'arrivée du mécanisme », note encore le département des affaires politiques au Conseil de sécurité de l'ONU.

« Plusieurs arrestations-clés ont eu lieu, mais les progrès dans l'enquête continuent d'être entravés par les interférences de l'appareil sécuritaire », précise une note confidentielle du 18 avril 2018. Le procureur canadien Robert Petit s'interroge sur le sort de Thomas Nkashama, qui serait « sous la garde des services de sécurité depuis un certain temps ». L'ONU ne parvient toujours pas à obtenir une quelconque information à son sujet.

Quand le procès des assassins présumés des experts reprend le 27 août, M. Petit et son équipe technique sont pris de court. Le procureur canadien n'arrive d'Ontario que pour la troisième audience. C'est l'auditeur général de l'armée congolaise, le général major Timothée Munkuntu, qui est venu lui-même représenter l'accusation. L'ONU connaît bien ce procureur militaire coutumier des procès délicats dans lesquels des militaires sont sur la sellette. Le général Munkuntu a montré sa capacité à sacrifier des petits soldats pour mieux préserver des hauts gradés. Contacté, il admet « une certaine lenteur mais pas de volonté d'entraîner quoi que ce soit ».

« Un palimpseste pour l'ONU »

Le procès, démarré en juin 2017, est toujours en cours à Kananga où plusieurs témoins-clés ont récemment comparu. Les Kamuina Nsapu ne menacent plus la stabi-

lité des provinces du Kasai et se contentent d'attaques sporadiques. Les enquêtes des différents services de la Monusco ont cessé, faute de moyens.

Au sein du système onusien, cet épisode traumatisant laisse un goût amer aux tenants d'une enquête indépendante. La frange pragmatique de l'ONU, privilégiant le partenariat avec Kinshasa, se réjouit des maigres progrès obtenus sans jamais lâcher Gregory B. Starr et les conclusions de son rapport. « C'est un palimpseste pour l'ONU, un manuscrit qui ne livre qu'une version partielle », déplore un haut responsable onusien. Pour Robert Petit, la mise en place du « mécanisme de suivi » démontre que la vérité reste « une priorité de l'organisation ».

A Kinshasa, le président Joseph Kabila a renoncé à un troisième mandat et a annoncé la tenue d'élections en décembre. La Monusco est enjointe par le Conseil de sécurité de soutenir le processus tout en étant tenue à l'écart par les autorités congolaises.

La mission, aux résultats mitigés mais toujours encombrante pour le régime, est priée par le chef de l'Etat congolais de présenter un plan de retrait rapide. Le rapport de force est en faveur de Kinshasa. Les observateurs internationaux sont désormais priés de travailler sous le contrôle des autorités congolaises ou de quitter le pays. « Le groupe d'experts, en tant qu'institution, est mort avec Michael Sharp et Zaida Catalan », conclut l'un de ses anciens membres. ■

JOAN TILOUINE
(AVEC SONIA ROLLEY, RFI)